

relatifs *qui* et *que* ne doivent point être répétés dans une même phrase pour exprimer le même rapport. Dans cet exemple *qui* et *que* se rapportent à *cheval*, il faut dire : *Le cheval que j'ai vu courir.*

4452. — J'AI LU AVEC PLAISIR CET OUVRAGE QUI A ÉTÉ COMPOSÉ PAR UNE PERSONNE QUI EST VERSÉE DANS LES SCIENCES QUI ONT POUR OBJET L'ÉTUDE DE LA NATURE. — La répétition trop fréquente des relatifs *qui* et *que*, avec des rapports différents, et de la conjonction *que*, n'est pas contraire à la grammaire, mais elle rend la phrase trainante et produit un effet désagréable ; c'est pourquoi on doit l'éviter autant que possible. L'exemple ci-dessus peut être ainsi rédigé : *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage qui a été composé par une personne versée dans les sciences naturelles.* Au lieu de : *La chanson que j'ai entendu que vous chantiez*, on dira plus élégamment : *La chanson que je vous ai entendu chanter.*

4453. — IL VINT EN FRANCE QU'IL AVAIT DÉJÀ HABITÉE. IL DEMANDE JUSTICE QU'IL N'OBTIENDRA PAS. — Ces deux exemples sont incorrects, parce que : Les pronoms relatifs ne peuvent se rapporter à un substantif qui n'est pas déterminé par un article ou un adjectif déterminatif. Cependant on peut dire : *J'ai vu Paris que je connaissais déjà*, parce que les noms de villes s'emploient sans articles (Voy. n° 1059).

4454. — LA CHOSE DONT JE PARLE. LA MAISON D'OU JE SORS. — *Dont* marque simplement une idée de relation, et *d'ou* une idée d'extraction. Par cette raison on dira : *Le danger dont je l'ai préservé ; le danger d'ou il est sorti ; la ville dont je suis près.*

Cependant, dans le sens de filiation et de descendance, on emploie *dont* et non *d'ou*. Il faut dire : *La famille dont je descends* et non *d'ou je descends.*

§ VII. — Emploi des pronoms indéfinis.

4455. — ILS ONT DONNÉ CHACUN LEUR OFFRANDE, OU SON OFFRANDE. — Après le mot *chacun* on met *leur* quand *chacun* précède immédiatement le régime direct du verbe, ou le régime indirect quand il n'y a pas de régime direct ; comme dans : *Ils ont donné chacun leur offrande. Ils ont parlé chacun à leur tour.* On emploie *son*, *sa*, *ses* : 1° Quand le mot *chacun* est avant le verbe ; comme dans : *Chacun a donné son offrande. Chacun parle à son tour ;* 2° Quand le régime direct du verbe est avant le mot *chacun* ; comme dans : *Ils ont donné une offrande chacun selon ses moyens.*

4456. — L'UN L'AUTRE ; L'UN ET L'AUTRE. — *L'un l'autre* réveille une idée de réciprocité, comme dans : *Ils s'estiment l'un l'autre. L'un et l'autre* réveille une idée de pluralité, comme dans : *Ils travaillent l'un et l'autre.*

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DES VERBES.

§ I. — Du sujet.

4457. — IL BOIT ET MANGE BIEN. — Quand deux verbes sont au même temps, et que c'est la même personne qui fait l'action, le sujet du second verbe peut être sous-entendu.

4458. — CELUI QUI ÉTUDE S'INSTRUIT. — Dans cette phrase le sujet du verbe *instruire* est *celui* ; qui est le sujet du verbe *étudier* ; c'est comme si l'on disait : *celui s'instruit qui étudie.*

4459. — QUICONQUE FRÉQUENTE LES MAUVAIS SUJETS N'EST PAS ESTIMABLE. — Dans cette phrase le sujet du verbe *être* est *celui* qui se trouve, par contraction, dans *quiconque*. *Quiconque* est formé de deux mots latins *qui* et *cunq*, et signifie *celui qui* ; de sorte que le verbe *être* a pour sujet *celui*, exprimé par la finale *conque*, et qui est le sujet du verbe *fréquenter* ; c'est comme si l'on disait : *Celui n'est pas estimable qui fréquente les mauvais sujets.*

4460. — LUI-MÊME A THÉMISTOCLE IL DONNA SON SUFFRAGE. — Le sujet d'un verbe est quelquefois répété dans les propositions explétives pour donner plus d'énergie à l'expression. C'est donc à tort que le vers ci-dessus est condamné par quelques grammairiens ; on dit très-bien : *Il donna lui-même son suffrage ; Moi-même je vous servirai de père.*

4461. — DONNEZ-MOI CE QUI VOUS PLAIRA OU CE QU'IL VOUS PLAIRA. — On peut dire des deux manières : dans le premier cas *ce* est régime direct du verbe *donner*, et *qui* sujet du verbe *plaire*. Dans le second *ce qu'il* est mis pour *ce que il* et non *ce qui il* ; *ce que* est régime direct du verbe *donner* et le pronom indéfini *il* sujet du verbe *plaire* qui est alors impersonnel.

§ II. — Du régime.

4462. — C'EST A VOUS A QUI JE PARLE. — Quand le rapport entre un verbe et son régime est suffisamment indiqué, c'est faire un pléonasme vicieux que de le répéter. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *C'est à vous que je parle* ; dans ce cas le mot *que* est une conjonction. On pourrait dire aussi : *C'est vous à qui*

je parle. Par la même raison on dira : *C'est de vous qu'il s'agit et non dont il s'agit ; C'est à la ville que je vais et non où je vais.*

4163. — JE M'EN RAPPELLE. Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ; or le verbe *se rappeler* veut un régime direct ; on dit *se rappeler quelque chose* et non *de quelque chose* ; il faut donc : *je me le rappelle, je me la rappelle ou je me les rappelle.* On dit cependant : *Je me rappelle d'avoir vu.... d'être sorti* (Académie) ; mais ici la préposition *de* n'est pas essentielle au sens ; elle peut être supprimée et n'empêche pas l'infinitif d'être le régime direct du verbe *se rappeler*. *De* remplace ici *que* ; c'est comme si l'on disait : *Je me rappelle que je l'ai vu.*

Par la même raison on doit dire : *Je leur ai pardonné* et non *je les ai pardonnés ; Ils se sont nuï les uns aux autres* et non *les uns les autres*. Cependant, par une licence poétique, Racine a pu dire d'une manière elliptique : *Ne vous informez pas ce qui deviendrai, pour : de ce que je deviendrai ; Qu'ai-je à me plaindre ? pour : De quoi ai-je à me plaindre ?*

4164. — IL ATTAQUA ET S'EMPARA DE LA VILLE. — On ne peut donner le même régime à deux verbes qui en veulent un différent. Dans cet exemple il faut dire : *Il attaqua la ville et s'en empara.* Par la même raison on dira : *Ils entrent dans la ville et en sortent aussitôt*, et non : *Ils entrent et sortent aussitôt de la ville.*

4165. — IL APPREND A LIRE ET L'ÉCRITURE. — Lorsqu'un verbe a pour régime plusieurs parties liées par les conjonctions *et, ni, ou*, ces conjonctions ne peuvent unir que des parties semblables, c'est-à-dire deux substantifs ou deux verbes. Il faut dire : *Il apprend la lecture et l'écriture, ou Il apprend à lire et à écrire.*

4166. — JE LES AI FAIT SORTIR. JE LEUR AI FAIT COPIER UNE FABLE. — Le verbe *faire*, suivi d'un infinitif, veut un régime direct si cet infinitif est neutre, et un régime indirect si cet infinitif est suivi d'un régime direct. Ce serait donc une faute de dire : *Je les ai fait copier une fable.*

4167. — C'EST FAIT DE MOI, OU C'EN EST FAIT DE MOI. — Ces deux locutions sont correctes ; mais la seconde est préférable.

4168. — IL FALLAIT CACHER LA PÉNITENCE AVEC LE MÊME SOIN QU'ON A FAIT LES CRIMES (Bossuet). — Cette phrase est incorrecte, parce que : Quand le verbe *faire* est employé pour éviter la répétition du verbe précédent, il ne doit point avoir de régime direct après lui ; s'il doit y avoir un régime direct exprimé, il faut répéter le verbe. Dans l'exemple ci-dessus il fallait dire : *avec le même soin qu'on eût caché les crimes ou qu'on l'eût fait pour les crimes.*

4169. — LA VERTU EST LE SEUL BIEN QU'IL AIT HÉRITÉ DE SES PARENTS. — Quand le verbe *hériter* a deux régimes, le régime direct est donné à la chose et le régime indirect à la personne.

Quand il n'en a qu'un c'est toujours le régime indirect, soit pour la personne, soit pour la chose : *Il a hérité de son oncle ; il a hérité de ses vertus.*

4170. — C'ÉTAIT UN BRUIT PAREIL AUX FLOTS QUI BRISENT CONTRE LE RIVAGE. — Le verbe *briser* peut être employé comme verbe intransitif en terme de marine (Acad.).

4171. — OUI C'EST UN DIEU JALOUX QUE LE DIEU QU'IL FAUT CROIRE (Racine). — Le verbe *croire* peut être actif dans ce sens.

4172. — C'EST UNE AFFAIRE QUE JE LES AI LAISSÉS OU QUE JE LEUR AI LAISSÉ DÉMÊLER ENSEMBLE. — Le verbe *laisser*, dans ce cas, peut avoir un régime direct ou indirect (voy. n° 873).

4173. — INVECTIVER QUELQU'UN. — Le verbe *invectiver* est toujours neutre ; il faut dire : *Invectiver contre quelqu'un.*

§ III. — Prépositions qui précèdent le régime de certains verbes.

4174. — IL EST BATTU PAR TOUT LE MONDE. IL EST ESTIMÉ DE TOUT LE MONDE. — Les verbes à forme passive sont généralement suivis de la préposition *par* quand ils expriment une action, et de la préposition *de* quand ils expriment un sentiment ou une passion. Cependant on dit très-bien : *Il est frappé d'apoplexie ; Il est frappé de trois coups de couteau ; Il fut battu de verges.*

4175. — IL CONTINUE A TRAVAILLER OU DE TRAVAILLER. — L'infinitif employé comme régime peut être précédé, suivant le sens, des prépositions *à* ou *de*, après les verbes : commencer, continuer, contraindre, défier, déterminer, s'efforcer, essayer, forcer, laisser, manquer, obliger, oublier, résoudre, s'empresser, solliciter, tarder, etc.

En poésie, et par euphonie, on emploie de préférence la préposition *de*.

La préposition *à* marque toujours un terme de tendance, d'aboutissement. La préposition *de*, au contraire, exprime un point de départ, d'éloignement, de restriction. D'après cela : *Il continue à travailler* se dirait de la continuation d'un travail dont on est occupé dans le moment, et que l'on ne discontinue pas ; *Il continue de travailler*, suppose une interruption, comme dans : *Il continue de travailler pour vivre.* (Voy. n° 4304).

4176. — JE CRAINS DE TOMBER. — L'infinitif employé comme régime veut être précédé de la préposition *de*, après les verbes : appréhender, craindre, dédaigner, se dépêcher, désespérer, détester, différer, discontinuer, empêcher, gager, regretter, sommer, soupçonner, sortir, tâcher, etc.

4177. — IL AIME A RENDRE SERVICE. — L'infinitif employé comme régime veut être précédé de la préposition *à*, après les

verbes : aider, aimer, apprendre, aspirer, s'attendre, autoriser, balancer, consentir, encourager, exhorter, habituer, hésiter, inviter, s'obstiner, parvenir, persister, renoncer, songer, etc.

4178. — JE DÉSIRE SORTIR OU DE SORTIR. — L'infinif employé comme régime peut être ou non précédé de la préposition *de*, après les verbes : désirer, détester, espérer, souhaiter.

4179. — IL AIME MIEUX JOUER QUE TRAVAILLER. — L'infinif employé comme régime n'est précédé d'aucune préposition après les verbes : aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, oser, pouvoir, prétendre, savoir, s'imaginer, vouloir, etc.

§ IV. — Différence de régime suivant la signification de certains verbes.

4180. — AIDER QUELQU'UN ; AIDER A QUELQU'UN. — *Aider quelqu'un* signifie l'assister ; *aider à quelqu'un* c'est l'assister en partageant ses peines et ses efforts. Exemples : *J'aiderai cet homme de mon crédit. J'aiderai à cet homme à porter son fardeau.*

4181. — ASSURER QUELQUE CHOSE ; ASSURER QUELQU'UN ; ASSURER A QUELQU'UN. — *Assurer quelque chose* c'est l'affirmer ou la mettre sous la garantie d'une compagnie d'assurance ; *assurer quelqu'un* c'est lui donner un témoignage. On dit aussi *assurer quelqu'un à une compagnie d'assurance sur la vie. Assurer à quelqu'un* c'est lui donner pour certain qu'une chose est vraie. Exemples : *Assurer une maison. Assurez votre mari de mon respect. J'assurerai à votre mère qu'on est content de vous.*

4182. — ATTEINDRE QUELQUE CHOSE ; ATTEINDRE A QUELQUE CHOSE. — *Atteindre quelque chose* suppose qu'on y parvient naturellement et sans difficulté ; *atteindre à quelque chose* suppose des efforts et des difficultés à surmonter. Exemples : *Atteindre un âge avancé. Atteindre à la cime d'un arbre.*

4183. — ÉCLAIRER QUELQU'UN ; ÉCLAIRER A QUELQU'UN. — *Éclairer quelqu'un* se dit au propre et au figuré, qu'il s'agisse de la lumière matérielle ou de la lumière de l'intelligence. *Éclairer à quelqu'un*, employé autrefois au sens propre, ne se dit plus. On dit : *Eclairez Monsieur. Éclairer une personne qui descend un escalier* (Acad.).

4184. — EMPRUNTER A QUELQU'UN OU DE QUELQU'UN. — *Emprunter à...* c'est faire un emprunt ; *emprunter de...* c'est tenir de... tirer de... Ex. : *Virgile emprunta ses descriptions à Homère. Les magistrats empruntent leur autorité du pouvoir.*

4185. — ENVIER QUELQUE CHOSE ; ENVIER QUELQU'UN. — *Envier*, employé activement, se dit plus ordinairement des choses ; *Porter envie à...* ne se dit qu'en parlant des personnes ; cepen-

dant on dit très-bien : *Tout le monde l'envie ; Les gens en place sont ordinairement envieux* (Acad.).

4186. — INSULTER QUELQU'UN ; INSULTER A QUELQU'UN. — *Insulter quelqu'un* c'est lui faire injure ; *Insulter à quelqu'un* c'est manquer aux égards que réclame sa faiblesse ou son malheur. Exemples : *Vous avez insulté cet homme par vos paroles. Le riche égoïste insulte au pauvre par son faste.*

4187. — JOINDRE A... JOINDRE AVEC... — *Joindre à* signifie ajouter, unir. Ex. : *Joindre une maison à une autre. Joindre la modestie au mérite. Joindre avec...* n'est plus d'usage.

4188. — MÉLER A... MÉLER AVEC... — *Mêler à...* signifie joindre, unir ; *mêler avec...* signifie brouiller ensemble plusieurs choses. Exemples : *Mêler l'agréable à l'utile. Mêler l'eau avec le vin.*

4189. — NE FAIRE QUE... NE FAIRE QUE DE... — *Ne faire que...* signifie que l'on fait une chose sans cesse ; *ne faire que de...* qu'on vient de la faire à l'instant. Exemples : *Il ne fait que sortir. Il ne fait que de sortir.*

4190. — PRENDRE GARDE A... PRENDRE GARDE DE... — *Prendre garde à faire une chose*, c'est tâcher de faire cette chose ; *prendre garde de faire une chose*, c'est tâcher de ne pas la faire. Exemples : *Prenez garde de tomber. Prenez garde à parler correctement.*

4191. — PRÉSIDER UNE CHOSE ; PRÉSIDER A UNE CHOSE. — *Présider une chose* c'est en avoir la présidence ; *présider à une chose* c'est veiller à ce qu'elle se fasse ; donner des soins à son exécution. Exemples : *Présider une assemblée. Présider à la levée des scellés.*

4192. — PRÉTENDRE QUELQUE CHOSE ; PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE. — *Prétendre quelque chose* signifie demander, réclamer comme un droit ; *prétendre à...* signifie aspirer à une chose. Exemples : *Je prétends que vous m'obéissiez. Ce prince prétend au trône.*

4193. — SE RANGER A CÔTÉ DE... OU DU CÔTÉ DE... — *Se ranger à côté de...* signifie littéralement se mettre à côté d'une chose ; *Se ranger du côté de...* veut dire se mettre dans la direction d'une chose, dans le parti d'une personne. Ainsi on peut être du côté d'une personne ou d'une maison sans être à côté de la personne ou de la maison.

4194. — SAIGNER DU NEZ ; SAIGNER AU NEZ. — *Saigner du nez* se dit au propre d'une personne qui perd du sang par le nez, et au figuré de quelqu'un qui manque de courage, qui est comme effrayé de voir son sang couler d'une blessure sans conséquence. *Saigner au nez* se disait autrefois dans le sens propre ; aujourd'hui on ne l'emploie dans aucune acception (Acad.).

4195. — SATISFAIRE QUELQU'UN ; SATISFAIRE A QUELQUE CHOSE. — *Satisfaire*, actif, signifie contenter ; *satisfaire à...* signifie remplir

une obligation ; dans ce cas il ne se dit que des choses. Exemples : *Satisfaire ses créanciers, ses passions, sa vue, ses goûts, ses penchans. Satisfaire à la loi.*

1196. — SERVIR A... SERVIR DE... — *Servir à...* signifie être utile, être destiné à tel usage. *Servir de...* signifie tenir lieu de, tenir la place de.... Ex : *Ce bateau sert à passer la rivière. Il m'a servi de père. Cela ne sert à rien ou ne sert de rien.* Cette dernière expression marque une inutilité plus absolue (Acad.).

1197. — SUCCOMBER A... SUCCOMBER SOUS... — *Succomber à...* signifie céder à...se laisser aller à... *Succomber sous...* c'est ployer sous quelque chose. Exemples : *Succomber à la douleur. Succomber sous le faix.*

1198. — SUPPLÉER QUELQUE CHOSE ; SUPPLÉER A QUELQUE CHOSE. — *Suppléer quelque chose ou quelqu'un* c'est ajouter ce qui manque à une chose, fournir le surplus, remplacer une personne. *Suppléer à...* c'est tenir lieu d'une chose en fournissant une chose équivalente ; il ne se dit que des choses. Exemples : *Suppléer ce qui manque dans un ouvrage. Suppléer quelqu'un dans ses fonctions. Suppléer au baptême par l'onction. La valeur supplée au nombre. Dans les arts le travail ne peut suppléer au génie* (Acad.).

§ V. — Emploi des Auxiliaires.

1199. — IL A ÉTUDIÉ. IL A DORMI. IL EST ALLÉ. — Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* ; à l'égard des verbes neutres la plupart prennent l'auxiliaire *être* ; quelques-uns seulement se conjuguent toujours avec *être* ; ce sont : *aller, arriver, échoir, mourir, naître, partir, venir, etc.*

1200. — J'AI SORTI CE MEUBLE. JE SUIS SORTI HIER. — Les verbes qui peuvent être actifs ou neutres selon le sens, se conjuguent avec *avoir* quand ils sont actifs, et avec *être* quand ils sont neutres ; tels sont : *sortir, entrer, accoucher, passer, etc.*

Certains verbes neutres peuvent se conjuguer avec *être* ou *avoir* selon le sens. Ils prennent *avoir* quand ils expriment une action passée, et *être* quand ils expriment un état présent. Tels sont : *convenir, courir, accourir, croître, décamper, décider, dégénérer, demeurer, descendre, disparaître, déchoir, grandir, monter, passer, périr, rajeunir, rester, sonner, tomber, vieillir, etc.*

Remarque. La locution : *La fièvre est cessée depuis hier*, citée dans plusieurs grammaires à l'appui de cette règle, n'est plus en usage ; on dit : *la fièvre a cessé*. Raynaud, dans les *Templiers*, a dit : *Mais il n'était plus temps... les chants avaient cessé.*

1201. — CETTE FAUTE M'A ÉCHAPPÉ. CETTE FAUTE M'EST ÉCHAP-

PÉE. — On dit qu'une faute *a échappé* quand on ne l'a pas remarquée, et qu'elle *est échappée* quand on l'a faite par inadvertance. Dans le même sens on dira : *Ce vase m'est échappé des mains ; cette étoile a échappé aux observations des astronomes.*

1202. — VOTRE PROPOSITION M'A CONVENU. JE SUIS CONVENU DU PRIX. — *Convénir* se conjugue avec *avoir* quand il signifie *être convenable*, et avec *être* dans le sens de *tomber d'accord*.

1203. — IL A DEMEURÉ A PARIS. VINGT HOMMES SONT DEMEURÉS SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — *Demeurer* se conjugue avec *avoir* dans le sens d'*habiter*, et avec *être* quand il exprime un état permanent.

1204. — CET HOMME A EXPIRÉ. LE BAIL EST EXPIRÉ. — *Expirer* se conjugue avec *avoir* en parlant des personnes, et avec *être* en parlant des choses.

Racine a dit par ellipse et par licence poétique : *A ces mots ce héros expiré... pour ayant expiré.*

1205. — LES SCIENCES ONT LANGUI ET SONT ENTIÈREMENT TOMBÉES SOUS LES PRINCES QUI LES ONT DÉDAIGNÉES. — Lorsque deux verbes qui se suivent veulent des auxiliaires différents, l'un des deux auxiliaires ne peut être sous-entendu, ce qui pourrait faire supposer que les deux verbes ont le même auxiliaire. Ce serait donc une faute de dire : *Les sciences ont langué et entièrement tombé.*

§ VI. — Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

1206. — ILS MONTENT A L'ASSAUT, PRENNENT LA VILLE ET LA DÉTRUISENT DE FOND EN COMBLE. — On emploie quelquefois le présent pour exprimer une chose passée, parce que la personne qui parle se transporte par la pensée au moment où se passait l'action, et la considère comme présente. Cette tournure donne souvent à la phrase plus de rapidité et d'énergie. Dans ce cas, s'il y a plusieurs verbes, ils doivent tous être au même temps ; ce serait une faute de dire : *Ils prennent la ville et la détruisirent de fond en comble.*

1207. — Le présent peut exprimer un acte habituel, comme dans : *Ce marchand vend bon marché* ; une simultanéité comme dans : *Nous aimons et nous estimons les honnêtes gens* ; une antériorité comme dans : *David prend sa fronde et tue Goliath du premier coup* ; une postériorité ou un futur comme dans : *Je puis vous le donner demain ; arrive ce qui pourra.*

1208. — JE SAVAIS QUE MON FRÈRE ÉTAIT ARRIVÉ. JE VOUS AI DIT QUE LA SAGESSE ÉTAIT UTILE AU BONHEUR. — L'imparfait ne peut être employé pour le présent quand on veut exprimer une action

présente au moment où l'on parle, ou une vérité constante. Dans les deux exemples ci-dessus il faut : *Mon frère est arrivé*, parce qu'il est au moment présent ; *la sagesse est utile* parce qu'elle l'est toujours ; avec l'imparfait cela voudrait dire qu'elle était utile autrefois, mais qu'elle ne l'est plus aujourd'hui.

1209. — JE LE VIS HIER. JE L'AI VU CE MATIN ; CETTE SEMAINE. J'AI LU CET OUVRAGE. — Le passé défini s'emploie pour exprimer une action faite dans une période déterminée et entièrement écoulée ; le passé indéfini exprime une action faite dans une période non écoulée ou dans un temps non déterminé.

1240. — Le passé indéfini peut être employé pour le passé défini ; mais le passé défini ne peut l'être pour le passé indéfini. On peut dire : *Je le vis* ou *je l'ai vu hier pour la première fois* ; mais on ne dira pas : *Je le vis aujourd'hui*, ni *Je lus cet ouvrage*, sans déterminer le temps.

1241. — J'AI SU QUE VOUS AVIEZ ÉTÉ MALADE. — On ne peut employer le plus-que-parfait pour le passé indéfini quand on veut exprimer un passé vague, et sans indiquer que l'action avait eu lieu antérieurement à celle qui est exprimée par le premier verbe. Dans l'exemple ci-dessus il faut dire : *J'ai su que vous avez été malade*.

1242. — ON M'A DIT QUE VOUS IRIEZ DEMAIN A LA CAMPAGNE. — On ne peut employer le conditionnel pour le futur lorsqu'il n'y a pas une condition exprimée ou clairement sous-entendue. Dans l'exemple ci-dessus, il faut : *On m'a dit que vous irez demain à la campagne*.

Quelques grammairiens pensent qu'on peut dire indifféremment : *Il m'a dit qu'il viendra* ou *qu'il viendrait demain* ; *Jésus-Christ a promis qu'il viendra* ou *qu'il viendrait juger les vivants et les morts*.

1243. — SI JE N'AVAIS PAS FUI JE PÉRISSEIS OU J'AURAI PÉRI. — L'imparfait de l'indicatif est quelquefois employé pour le conditionnel composé ; cette tournure est souvent plus énergique.

1244. — SI JE SAVAIS LIRE J'AURAI UNE PLACE. — J'IGNORE S'IL Y CONSENTIRAIT. — Lorsque la conjonction *si* est mise pour *supposé que*, le verbe qui la suit immédiatement se met à l'indicatif et non au conditionnel. Il se met au présent s'il y a affirmation : *Je le ferai si vous l'ordonnez* ; à l'imparfait ou au plus-que-parfait s'il y a incertitude : *Je le ferais si vous l'ordonniez* ; *Si je voulais je le pourrais* ; *Si j'avais su lire j'aurais eu une place*. Au lieu du plus-que-parfait on peut aussi employer le second conditionnel passé : *Si j'eusse su lire*. Dans *J'ignore s'il y consentirait*, le second verbe est au conditionnel et non à l'indicatif, parce que *si* n'est pas mis pour *supposé que*.

Remarques. 1^o L'emploi de l'indicatif au lieu du conditionnel est un gallicisme ; c'est pourquoi les étrangers sont portés à dire logiquement *si je saurais lire* ; *si j'aurais su lire*.

2^o Quelques grammairiens prétendent que dans : *Si j'eusse su lire* le verbe est au plus-que-parfait du subjonctif, et non au second conditionnel passé.

1245. — AURIEZ-VOUS FAIT CELA SANS MON AVIS. — Lorsqu'on interroge au conditionnel passé, on doit employer la première forme et non la seconde. Ce serait une faute de dire : *Eussiez-vous fait cela sans mon avis* ? Cependant le second conditionnel passé peut s'employer à la forme interrogative quand il n'y a pas interrogation dans la pensée, comme dans : *Eussiez-vous fait ce que vous dites, vous n'en seriez pas moins coupable*.

1246. — J'AURAI CRU QUE VOUS SERIEZ VENU CE SOIR. — Le passé du conditionnel ne doit pas s'employer pour le présent quand il s'agit d'un temps réellement présent. Dans l'exemple ci-dessus il faut : *J'aurais cru que vous viendriez ce soir* ; mais on dira avec le passé : *J'aurais cru que vous seriez venu hier*.

1247. JE SAVAIS, JE SUS, J'AI SU, J'AVAI SU QUE VOUS DANSERIEZ AU BAL. — Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que* et que le premier est à un temps passé de l'indicatif, le second se met au présent du conditionnel pour marquer une action future par rapport au premier verbe, mais passée par rapport au moment où l'on parle.

1248. — JE VOUS PRIERAIS D'AVOIR LA BONTÉ DE VENIR. — Le présent du conditionnel peut s'employer pour le présent de l'indicatif ; mais alors il y a une proposition conditionnelle sous-entendue : *Si vous le voulez ; si cela ne vous dérange pas*. Cette tournure marque plus de déférence et a un sens moins absolu que si l'on disait : *Je vous prie* ; cependant il n'en faut pas faire abus.

1249. — JE NE SAURAI VOUS DIRE S'IL PLEUT. — Le présent du conditionnel du verbe *savoir* s'emploie quelquefois pour le présent de l'indicatif du verbe *pouvoir*.

§ VII. — Emploi du mode subjonctif.

1220. — On emploie le subjonctif après les verbes qui expriment le doute, le désir, la crainte, la volonté, la prière, le commandement ; après certaines conjonctions, et en général dans les phrases qui marquent l'incertitude.

1221. — Il y a des mots qui veulent toujours le verbe subordonné au subjonctif, et d'autres qui le veulent tantôt au subjonctif et tantôt à l'indicatif ou au conditionnel, selon que l'action est positive ou douteuse.

4222. — JE CRAINS QU'IL NE VIENNE. — Les verbes qui veulent toujours le verbe subordonné au subjonctif sont : appréhender, avoir peur, chercher, craindre, demander, désespérer, disconvenir, douter, empêcher, nier, redouter, regretter, trembler, vouloir, etc., et tous ceux qui expriment une incertitude dans l'action du second verbe (1).

4223. — J'EXIGE QUE TU SOIS ATTENTIF. ON EXIGEA DES ENNEMIS QU'ILS LIVRERAIENT DES OTAGES. — Les verbes qui ne veulent le verbe subordonné qu'accidentellement au subjonctif sont en général ceux qui peuvent exprimer, par rapport au second verbe, une action tantôt douteuse, tantôt certaine. Tels sont : arrêter, attendre, décider, entendre, exiger, ignorer, ordonner, se plaindre, prétendre, résoudre, supposer, tenir, etc.

4224. — JE VOUS ÉCRIS AFIN QUE VOUS VENIEZ. — Les conjonctions, locutions conjonctives, et autres expressions qui régissent toujours le subjonctif sont : afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, loin que, nonobstant que, non pas que, non que, ou que, pour que, pourvu que, que, quel que, quelque que, qui que, quoique, quoi que, sans que, si tant est que, soit que.

D'après cette règle Fénelon a eu tort de dire : *Quelques bons conseils que donnèrent les vieillards ; il fallait : Qu'aient donnés, ou que donnassent les vieillards.*

4225. — TOUT AUTEUR QUE JE SOIS. TOUT AVEUGLE QU'IL EST. — Les conjonctions et autres expressions qui ne régissent qu'accidentellement le subjonctif sont : de façon que, de manière que, de sorte que, jusqu'à ce que, si ce n'est que, si non que, tout... que. On dit : *Parlez de manière qu'on vous entende ; Il a crié de manière qu'on l'a entendu.*

4226. — JE NE CROIS PAS QU'IL VIENNE. JE CROIS QU'IL VIENDRA. — Après une proposition négative le verbe subordonné se met généralement au subjonctif. Cependant dans quelques cas on le met à l'indicatif ou au conditionnel si l'action qu'il exprime n'offre aucun doute. Ainsi l'on dira : *Sa lettre ne me dit pas qu'il soit malade ou qu'il est malade : je n'espérais pas qu'il revînt ou qu'il reviendrait sitôt.*

4227. — OUBLIEZ-VOUS QU'IL EST VOTRE PÈRE ? CROYEZ-VOUS QU'IL SOIT VOTRE AMI ? — Après une proposition interrogative, le verbe subordonné se met au subjonctif, si l'action est douteuse, et à l'indicatif, si l'action est certaine.

(1) Pour l'emploi de la particule *ne*, voyez le paragraphe spécial à la syntaxe des adverbess

4228. — IL FAUT QUE JE SACHE. IL EST JUSTE QU'IL SOIT PUNI. — Les verbes impersonnels, ou employés impersonnellement, veulent généralement le verbe subordonné au subjonctif ; excepté : il me semble, il y a, il paraît, il résulte, il est certain, il est sûr, il est vrai, il appert, il s'ensuit, qui veulent l'indicatif ; mais s'ils sont à la forme négative ils veulent le subjonctif : *Il me semble que vous êtes malade. Il ne me semble pas que vous soyez malade.*

Remarque. *Il semble* veut le subjonctif ; *il me semble* veut l'indicatif : *Il semble qu'il soit fatigué. Il me semble qu'il est fatigué.*

D'après cette règle Lafontaine a eu tort de dire : *C'est dommage que tu n'es point entré ; il faudrait : que tu nès sois point entré.* On dira également avec le subjonctif : *Il n'y a personne qui ne croie en Dieu et non qui ne croit en Dieu.*

4229. — C'EST LE SEUL QUI FASSE SON DEVOIR. — On emploie le subjonctif après les pronoms relatifs *qui, que, dont, où*, précédés de *le seul, l'unique, le peu, le premier, le dernier, d'un superlatif relatif*, ou d'un verbe dont l'action présente quelque chose de douteux. Exemples : *C'est l'unique secours que je puisse vous donner. Homère est le premier poète qui ait paru en Grèce. Il y a peu de personnes qui sachent bien lire. C'est le plus honnête homme que je connaisse. Je veux quelqu'un dont on me dise du bien.* Mais on dira avec l'indicatif, quand l'action est certaine : *La première personne que j'ai rencontrée c'est vous. Le peu de soin que vous avez pris de cette affaire.*

4230. — J'IGNORAIS QUE VOUS FUSSEZ A PARIS. JE N'IGNORE PAS QUE VOUS ÊTES A PARIS. — Le verbe *ignorer* à la forme affirmative, veut le second verbe au subjonctif ; s'il est à la forme négative il le veut à l'indicatif.

La raison en est qu'*ignorer*, signifiant *ne pas savoir*, exprime par lui-même une idée négative quand il est à la forme affirmative ; tandis que quand il est à la forme négative il exprime une affirmation, puisque *ne pas ignorer* c'est *savoir* ; et attendu que dans ce cas l'action du second verbe est certaine, on met celui-ci à l'indicatif. Il en est de même de *dissimuler*.

4231. — J'ORDONNE QUE MON FILS AILLE EN CLASSE. LE GÉNÉRAL A ORDONNÉ QUE CE RÉGIMENT SE RENDRA A PARIS. — *Ordonner*, dans le sens de *commander*, régit le subjonctif ; dans le sens de *rendre une ordonnance, prescrire un règlement*, il veut l'indicatif.

4232. — JE DOUTE QU'IL VIENNE. JE ME DOUTE QU'IL VIENDRA. — Le verbe *douter* régit toujours le subjonctif ; mais quand il est pronominal il veut l'indicatif.

4233. — C'EST A TORT QU'IL SE PLAINT QUE VOUS L'AYEZ TROMPÉ. JE ME PLAINS DE CE QUE VOUS M'AVEZ TROMPÉ. — Le verbe *se plaindre* régit le subjonctif quand la plainte n'est pas fondée, et

l'indicatif quand elle est fondée ; dans ce cas on remplace *que* par *de ce que*.

1234. — **PRENEZ GARDE QU'ON NE SORTE. PRENEZ GARDE QU'ON VA COMMENCER.** — *Prendre garde* signifie *faire attention qu'une chose n'ait pas lieu*, régit le subjonctif avec la particule *ne*. Lorsqu'il signifie *remarquer*, il veut l'indicatif sans la particule *ne*, parce que, dans ce cas, l'action du second verbe est certaine.

1235. — **FASSE LE CIEL QU'IL NE MEURE PAS !** — Une phrase peut quelquefois commencer par un subjonctif, surtout dans les exclamations, parce que, dans ce cas, il y a inversion, ou il y a ellipse du premier verbe et de la conjonction *que*. *Fasse le ciel*, est mis pour *Je désire que le ciel fasse*. *Puissiez-vous m'entendre*, pour *Je désire que vous puissiez m'entendre*. *Dussé-je en perdre la tête*, pour *Lors même qu'il faudrait que je dusse en perdre la tête*. *Je ne sache rien qui puisse m'arriver de pis*, pour *Il n'est rien que je sache*, etc.

1236. — **J'HABITERAI UN PAYS QUI ME PLAISE OU QUI ME PLAÎT.** — Cette phrase présente deux acceptions selon qu'on emploie le subjonctif ou l'indicatif. Avec le subjonctif on veut parler d'un pays indéterminé ; on dit seulement qu'on en veut habiter un qui plaise. Avec l'indicatif on parle d'un pays que l'on connaît, et que l'on sait positivement devoir plaire.

§ VIII. — Emploi des temps du subjonctif.

1237. — **JE DEMANDE, JE DEMANDERAI, J'AURAI DEMANDÉ QU'IL VIENNE.** — Lorsque le premier verbe est au présent de l'indicatif, au futur simple ou au futur antérieur, le second verbe se met au présent du subjonctif, s'il exprime une action présente ou future par rapport au premier verbe.

1238. — **JE VOULAIS QUE TU ÉCRIVISSES.** — Lorsque le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif, à l'un des passés, au plus-que-parfait, ou à l'un des temps du conditionnel, le second verbe se met à l'imparfait du subjonctif, s'il exprime une action présente ou future par rapport au premier verbe. D'après cette règle on dira : *J'exigeai, j'ai exigé qu'il travaillât*. *J'avais demandé qu'il chantât*. *Je désirerais, j'aurais désiré que nous allussions le voir* (1).

1239. — **IL M'A TRAHI QUOIQU'IL SOIT MON AMI.** — On emploie

(1) Le mode conditionnel nous paraît faire partie de l'indicatif ou du subjonctif sous des formes différentes. Il jouerait s'il avait de l'argent. *Croyez-vous qu'il jouât s'il avait de l'argent ?* Dans quelques provinces de France, on emploie le conditionnel au lieu de l'imparfait du subjonctif ; on dit : *Je voudrais qu'il viendrait*, au lieu de *je voudrais qu'il vint*.

quelquefois le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait, quand l'action exprimée par le verbe au subjonctif a lieu au moment où l'on parle, ou a lieu dans tous les temps.

1240. — **IL FAUT, IL FAUDRA, IL AURA FALLU QUE NOUS AYONS TERMINÉ.** — Lorsque le premier verbe est au présent de l'indicatif, au futur simple ou au futur antérieur, le second verbe se met au parfait du subjonctif, s'il exprime une action passée par rapport au premier verbe.

1241. — **J'IGNORAIS QU'IL EUT DEMEURÉ A PARIS.** — Lorsque le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif, à l'un des passés, au plus-que-parfait, ou à l'un des temps du conditionnel, le second verbe se met au plus-que-parfait du subjonctif, s'il exprime une action passée par rapport au premier verbe. D'après cela on dira : *Je désirerais, j'ai désiré que tu fusses arrivé avant moi*. *J'avais demandé qu'il fût renvoyé la semaine passée*. *Je désirerais, j'aurais désiré que nous fussions allés nous promener*.

1242. — **JE NE CROIS PAS QU'IL OBTINT OU QU'IL EUT OBTENU CETTE PLACE SANS VOTRE PROTECTION.** — On emploie quelquefois l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif après un présent ou un futur, si le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle.

1243. — De ce qui précède on peut conclure que : Le présent et l'imparfait du subjonctif expriment une action présente ou future, le parfait et le plus-que-parfait une action passée, par rapport au premier verbe.

§ IX. — Emploi de l'infinitif.

1244. — **JE PENSE ALLER A LA CAMPAGNE.** — Quand deux verbes qui se suivent ont le même sujet, c'est-à-dire quand c'est la même personne qui fait l'action des deux verbes, le second se met à l'infinitif pour plus de rapidité ; cependant l'emploi d'un autre mode est quelquefois plus affirmatif, comme dans : *Je pense que j'irai à la campagne*.

1245. — **IL VAUT MIEUX ÊTRE MALHEUREUX QUE CRIMINEL.** — Quand deux verbes qui se suivent n'ont pas le même sujet, le second se met de préférence à l'infinitif toutes les fois que l'emploi de ce mode n'ôte rien à la clarté, parce qu'il rend l'expression plus rapide. *Il vaut mieux qu'on soit malheureux que criminel* serait une expression moins vive, mais plus énergique.

1246. — **JE CROIS POUVOIR ALLER VOIR COURIR LES CHEVAUX.** — On peut mettre deux infinitifs de suite, mais on doit éviter d'en mettre un plus grand nombre, parce que cela rend la phrase diffuse et désagréable à l'oreille. Dans l'exemple ci-dessus on peut dire : *Je crois que je pourrai aller voir la course des chevaux*.

1247. — LA VIE EST TROP COURTE POUR SE HAÏR. — On doit éviter d'employer l'infinifitif toutes les fois qu'il rend la phrase ambiguë ou équivoque; c'est-à-dire lorsqu'étant régime il ne se rapporte pas clairement au sujet de la phrase. Dans l'exemple ci-dessus il fallait dire : *La vie est trop courte pour qu'on se haïsse.*

Nota. Pour l'emploi des prépositions qui précèdent l'infinifitif régime de certains verbes, voyez le § III de ce chapitre.

§ X. — Emploi vicieux de certains verbes.

1248. — ABÏMER. — Ce verbe signifie, dans le sens propre, *épîter dans un abîme*. Quelques grammairiens en condamnent l'emploi dans le sens familier de *gâter, détériorer*; cependant l'Académie l'autorise dans cette acception; elle dit : *La pluie a abîmé mon chapeau. L'ouragan a abîmé les blés.*

1249. — ANOBLIR, ENNOBLIR. — Ces deux mots n'ont pas la même signification. *Anoblir*, signifie rendre noble, donner des titres de noblesse : *Le roi pouvait anoblir un roturier. Ennobler*, signifie rendre plus éclatant, plus digne : *La vertu ennoblit la conduite.*

1250. — COASSER, CROASSER. — *Coasser* se dit du cri de la grenouille, et *croasser* de celui du corbeau.

1251. — CONSUMER, CONSOMMER. — Ces deux mots présentent l'idée de destruction. *Consumer* présente l'idée d'une destruction pure et simple, abstraction faite de tout autre rapport. *Consommer* suppose une destruction utile ou nécessaire. Il se dit aussi dans le sens absolu d'achever, d'exécuter. Exemples : *Le feu consume le bois. La rouille consume le fer. On consume beaucoup de vivres et de bois dans cette maison. Cet assassin a consommé son crime.* Voltaire a dit : *Je peux donc jusqu'au bout consommer la fureur.*

Le bouillon appelé *consommé* est ainsi nommé parce qu'il s'est réduit par la cuisson en se bonifiant, et qu'il est pour ainsi dire achevé.

Le substantif de *consommer* est consommation; celui de *consumer* est consommation, qui ne s'emploie guère qu'en parlant de l'amaigrissement produit par la phthisie pulmonaire; cependant l'Académie dit : *Il se fait une grande consommation de bois dans ce fourneau.*

1252. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER. — Ces trois verbes réveillant l'idée d'une chose future, ne doivent jamais être suivis d'un temps présent ou passé. Ce serait donc une faute de dire : *J'espère que vous faites des progrès; Je vous promets que je travaille; Je compte que vous employez bien votre temps.* Si l'on veut exprimer un présent, il faut dire : *Je crois que vous faites des pro-*

grès; Je vous assure que je travaille; Je pense que vous employez bien votre temps; mais on dira très-bien : *Je vous promets de dire la vérité,* parce qu'il s'agit d'une chose à venir.

1253. — ÊTRE. — *Dix et dix sont vingt.* — Dans la supputation des nombres on doit employer le verbe *faire* et non le verbe *être*; il faut dire : *Dix et dix font vingt.*

1254. — Le verbe *être* ne doit pas s'employer pour le verbe *aller*. *Avoir été* suppose l'état; *être allé* suppose l'action. Ainsi : *Il est allé à la campagne* signifie que la personne est en route pour la campagne; *Il a été à la campagne* signifie qu'elle en est revenue. Par la même raison, *je fus* ne s'emploie plus pour *j'allai*.

1255. — ÉVEILLER, RÉVEILLER. — Ce mot *éveille* ou *réveille* une idée de pluralité. — Ces deux mots signifient également faire cesser le sommeil; mais le second suppose plus d'efforts que le premier, et une sorte de réitération. Selon l'abbé Girard, *éveiller* est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, et *réveiller* dans le sens figuré; d'où il suit que, dans l'exemple ci-dessus et dans les cas analogues, il est préférable d'employer *réveiller*. On dit : *Eveiller des soupçons* pour faire naître des soupçons, et *réveiller des soupçons* pour faire renaitre des soupçons.

1256. — ÉVITER. — *Éviter* signifie se détourner, fuir, et ne doit pas s'employer dans le sens d'*épargner*. Ce serait donc une faute de dire : *Je vous éviterai cette peine;* il faut dire : *Je vous épargnerai cette peine.*

1257. — FIXER. — *Fixer* signifie arrêter, rendre stable, et ne doit point être employé dans le sens de *regarder*. C'est donc une faute de dire : *L'aigle fixe le soleil; Pourquoi me fixez-vous ainsi?* il faut : *L'aigle regarde fixement le soleil,* ou *l'aigle fixe ses yeux sur le soleil,* ou encore *l'aigle regarde le soleil en face; Pourquoi me regardez-vous ainsi fixement?*

1258. — FLAIRER; FLEURER. — *Flairer* signifie respirer une odeur, et *fleurer* répandre une odeur. On dira donc : *Le chien flairer,* et non *fleurer, la piste du gibier; Cela fleure,* et non *flairer, comme baume.*

1259. — IMAGINER; S'IMAGINER. — *Imaginer* signifie créer, inventer; *s'imaginer* veut dire se figurer, se persuader. On dira donc : *Il a imaginé un moyen,* et non *Il s'est imaginé; Il s'est imaginé qu'on le trompait,* et non *Il a imaginé.*

1260. — IMITER. — *Imiter un exemple* ne se dit qu'en parlant d'un exemple d'écriture. Ce serait une faute de dire : *Imitez le bel exemple de votre frère,* en parlant de la conduite; il faut : *Suivez le bel exemple.* Cette différence n'est cependant pas généralement adoptée.

1261. — IMPOSER; EN IMPOSER. — *Imposer* signifie au propre mettre dessus. Au figuré il signifie prescrire, commander une chose, faire payer une contribution, inspirer du respect, de la considération, avoir de l'ascendant. *En imposer* veut dire tromper, mentir, en faire accroire. Ainsi l'on dira : *L'évêque impose les mains quand il donne la prêtrise; On lui a imposé une tâche difficile; Imposer silence; Imposer un tribut sur une province, et par ellipse: Imposer une province; Vous imposez par votre présence (sous-entendu : le respect ou la considération); Vous êtes un menteur, vous en imposez quand vous dites cela.*

De l'explication ci-dessus il résulte qu'on peut dire : *Les grands hommes imposent ou en imposent à la postérité*, selon le sens. Dans le premier cas on veut dire qu'ils commandent le respect de la postérité; dans le second qu'ils trompent quelquefois la postérité qui se fait illusion sur leur véritable mérite.

1262. — INFECTER; INFESTER. — *Infester* c'est répandre une mauvaise odeur; *infester* c'est ravager, tourmenter par des irruptions. Exemples : *Les rats infestent cette maison. Ce marais infecte la contrée.*

1263. — OBSERVER; FAIRE OBSERVER. — *Observer* signifie regarder avec attention, et *faire observer* signifie faire remarquer. Ce serait une faute de dire : *Je vous observe que vous avez tort*, au lieu de : *Je vous fais observer*; mais on dira : *Plus je vous observe, plus je vous trouve grand.*

1264. — PLIER; PLOYER. — *Plier* c'est mettre en plis; *Ployer* c'est fléchir, courber; cependant ces deux mots sont quelquefois employés l'un pour l'autre. On dit : *Plier une lettre, une serviette; Le roseau plie et ne rompt pas; Plier le caractère de quelqu'un; Se plier à la règle; Les vents déchaînés faisaient ployer la cime des arbres. Ployez votre marchandise; Ployez vos habits; Ployez votre serviette; Ployez le genou en marchant (Acad.).*

1265. — RÉGLER; RAYER. — *Régler* signifie tracer des lignes à la règle, et *rayer* faire des raies. On dira donc : *Voilà un cahier proprement réglé et non rayé; Mon cahier est gâté; je ne sais qui s'est amusé à le rayer de tous côtés; Il faut rayer ce mot.*

CHAPITRE V.

SYNTAXE DES ADVERBES.

§ I. — Remarques sur l'emploi de quelques adverbes.

1266. — AUPARAVANT. — *Auparavant* étant un adverbe, n'a pas de complément, et ne peut s'employer pour *avant*. Il ne faut

donc pas dire : *Il est arrivé auparavant vous, mais avant vous.*

1267. — AUSSI, SI. — *Aussi* marque la comparaison; *si* marque simplement l'extension. Exemples : *Il est aussi sage que vaillant. Il est si faible qu'il ne peut marcher.* D'après cela il serait incorrect de dire : *Il n'est pas si grand que vous*; cependant l'Académie autorise l'emploi de *si* dans ce dernier cas; mais ce ne peut être que dans le style familier et négligé.

Si et *aussi* ne peuvent modifier qu'un adjectif ou un adverbe simple; c'est pourquoi il n'est pas correct de dire : *J'ai si faim; Il est si en colère; J'ai aussi peur que vous*; quoique ces locutions soient en quelque sorte autorisées par l'usage dans le langage familier, il serait mieux de dire : *J'ai tellement faim; Il est si fort en colère; J'ai autant peur que vous.* L'Académie ne s'explique pas à ce sujet.

1268. — AUTANT, TANT. — *Autant* exprime la comparaison et *tant* l'extension. Exemples : *Il a autant d'esprit que dix. Il a tant d'affaires qu'il n'y suffit pas.* Ces deux mots ne peuvent modifier ni les adjectifs ni les adverbes. C'est par cette raison qu'on ne peut dire : *Il est tant malade. Il marche autant vite que vous.*

1269. — BEAUCOUP. — Lorsque *beaucoup* modifie un adjectif ou un adverbe il ne peut s'employer qu'avec un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *Beaucoup plus grand; beaucoup moins fort.* C'est pour cette raison qu'on ne peut pas dire : *Beaucoup malade; beaucoup davantage.* *Beaucoup* ne peut se rapporter à un comparatif irrégulier qu'autant que celui-ci ne peut se dire à la forme régulière; c'est pourquoi on dit : *Beaucoup plus mauvais, beaucoup plus mal*, et non *beaucoup pire, ni beaucoup pis*; tandis qu'on dit : *Beaucoup mieux, beaucoup moins, beaucoup meilleur (Acad.).*

1270. — D'AVANTAGE. — Ce mot s'emploie dans un sens absolu et ne peut se mettre pour *plus* ni *le plus*, dans un sens comparatif. On dit : *J'en ai peu, il m'en faut davantage*, et non : *J'en ai davantage que vous; c'est celle qui me plaît davantage.*

1271. — DE BONNE HEURE; A BONNE HEURE. — *De bonne heure* signifie qu'il n'est pas tard; *à bonne heure* veut dire en temps opportun. Exemples : *Vous arrivez de bonne heure aujourd'hui. J'arrive à bonne heure pour lui parler (Académie).* Cette dernière locution a vieilli.

Plus à bonne heure pour de meilleure heure est une locution évidemment vicieuse.

1272. — DÉSORMAIS. — *Désormais* exprimant une idée d'avenir ne peut s'employer qu'avec un temps futur. Ce serait donc une faute de dire : *Je suis désormais trop raisonnable* au lieu de : *je serai désormais, ou je suis maintenant* s'il s'agit du présent.